

## SUJET 14

**Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladies graves ?**

### **Concertation du mardi 2 décembre : 14 H 30 – 16 H 30**

Etaient présents : - 6 parents d'élèves représentant les différentes fédérations  
-30 membres du personnel (enseignants , personnel d'encadrement et personnel ATOSS)  
-Le médecin scolaire  
-1 représentant d'une association dieppoise pour handicapés ( Arpège)

L'ensemble des participants a éprouvé quelques difficultés à traiter le thème car l'établissement n'accueille pas de handicapés moteur. Les collègues concernés n'avaient eu, dans leur majorité, que peu d'expérience dans ce domaine.

### **1. ETAT DES LIEUX**

-Aucun cas de handicap lourd ( l'établissement ne possède pas les infrastructures nécessaires à l'accueil de handicapés moteur)

-Quelques enfants atteints de déficience auditive

### **2. ROLE DU DEBAT**

-Le débat a été l'occasion de découvrir ou de compléter l'information concernant les structures d'accompagnement pour handicapés.

-Après rappel des structures mises en place, certains membres ont souligné l'incohérence du mode de fonctionnement de ces structures et des divergences sont apparues entre les intervenants.

-Il semble que, pour de multiples raisons, la peur puisse constituer un frein à l'intégration scolaire des handicapés (responsabilité dans le domaine de la sécurité, connaissance et information insuffisantes)

-Sur le plan pédagogique, le problème se pose de réussir à concilier la mission de l'enseignant, le projet personnel de l'élève handicapé et la gestion du groupe classe. L'accueil

essentiel semble être le manque de cellules d'accueil et de structures informatives pour les enseignants confrontés à ces problèmes .

En outre, depuis plusieurs années, le nombre de troubles du comportement est en nette augmentation : ces troubles, souvent générateurs de débordements d'agressivité et de conflits, handicapent l'élève dans ses apprentissages comme dans sa relation sociale au sein de l'établissement et du groupe classe. Il semble que , pour le personnel éducatif, les signes physiques soient, dans une large mesure, plus « compréhensibles » (et moins déroutants) que les troubles mentaux.

-En conclusion, chacun reconnaît que, bien souvent, les théories humanistes concernant l'accueil des handicapés se heurtent à des difficultés matérielles, mais également psychologiques et sociales. Or, le collège unique devrait profiter à tous et favoriser l'épanouissement de chacun, en tenant compte de toutes les différences.

### **3. PROSPECTIVE D'ACCUEIL DES HANDICAPES**

Des moyens financiers importants doivent être mis en œuvre afin d'assurer :

- L'accueil et la sécurité des handicapés ( rampes d'accès,ascenseurs...)
- Un matériel pédagogique adapté aux besoins
- La formation du personnel d'encadrement, en fonction de la nature du handicap
- Des aides ponctuelles ( information, assistance...)

#### **3 propositions**

##### **Proposition n°1**

Assurer aux handicapés un accueil normal en aménageant les locaux et en intégrant davantage les personnels spécialisés.

##### **Proposition n°2**

Favoriser l'information et les échanges en assurant une formation ponctuelle des enseignants (assurée éventuellement par le médecin scolaire et les services de promotion de la santé)

##### **Proposition n°3**

Dans le cas de handicaps plus sévères, développer la formation des auxiliaires de vie scolaire

Le traitement de ce thème nous renvoie à une réflexion plus générale sur l'acceptation de l'autre et l'intégration scolaire devient actuellement d'autant plus indispensable que les jeunes handicapés devront trouver leur place dans la société et s'intégrer au monde du travail.

